

Inspecteur en bâtiments

Division de l'aménagement urbain

Poste permanent

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste d'inspecteur en bâtiments à la division de l'aménagement urbain du Service de la qualité de vie.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

La personne titulaire du poste sera appelée à effectuer les tâches suivantes :

- assurer la diffusion de l'information et de la réglementation aux clients;
- analyser et examiner les demandes et projets en conformité avec la réglementation applicable;
- émettre tout permis de construction et certificat d'autorisation conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
- procéder aux inspections requises afin de s'assurer que les règlements sont respectés;
- rédiger ou donner verbalement, les avis pertinents aux contrevenants et en assurer le suivi;
- analyser et préparer toute demande inhérente au comité consultatif d'urbanisme (CCU): dérogation mineure, changement de zonage, PIIA, etc.;
- faire respecter les recommandations du CCU et les décisions du conseil municipal, en informer les citoyens et en assurer le suivi;
- faire respecter les règlements et lois en matière d'urbanisme, d'environnement, de salubrité, d'hygiène, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture ou en aménagement du territoire ou en urbanisme. Un diplôme d'études universitaires en urbanisme représente un atout
- Posséder au moins trois ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipal
- Posséder une bonne connaissance des lois applicables au domaine municipal LAU, LPTAAQ, LQE, LCV, code civil, etc.
- Posséder une bonne connaissance des règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le captage des eaux souterraines et de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- Posséder une bonne connaissance des logiciels PG Govern, de la suite Office et Adobe
- Avoir beaucoup d'entregent et de diplomatie
- Contribuer à l'esprit d'équipe
- Être organisé et autonome
- Démontrer une bonne capacité d'analyse
- Posséder une bonne maîtrise de la langue française
- Avoir un permis de conduire valide

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial :Classe 9 - entre 52 011 \$ et 74 045 \$ annuellement

Horaire de travail : 33 heures/semaine, le vendredi la journée de travail se termine à 12h30

Ce poste est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption, quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **vendredi 4 mars 2022 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Division des ressources humaines
Poste : Inspecteur en bâtiments
Poste permanent
CONCOURS n° 2022-08
781, rang Bas-de-L'Assomption Nord
L'Assomption (Québec) J5W 2H1
Télécopie : 450 589-4512 | kpelletier@ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées à présenter leur candidature.